



La taille des ménages baisse moins qu'avant en Bretagne

En 2011, un ménage breton compte en moyenne 2,19 personnes soit une de moins qu'en 1968. Cette diminution, qui résulte de mutations démographiques et sociales, s'est révélée plus prononcée qu'au niveau national, en raison notamment du vieillissement de la population, plus rapide dans la région. Elle s'atténue toutefois depuis quelques années, en particulier dans les espaces hors influence des pôles urbains et les communes multipolarisées, ces dernières voyant des familles s'installer. La baisse de la taille des ménages entraîne mécaniquement des besoins de résidences principales nécessaires au maintien de la population. Compte tenu de l'évolution des comportements de décohabitation, ces besoins sont variables dans le temps. De 1 % par an entre 1990 et 1999, ce taux d'augmentation du nombre de résidences principales évolue aujourd'hui à un rythme deux fois plus faible. Dans les années qui viennent, il pourrait encore baisser. La majorité des besoins en résidences principales serait alors liée à l'attractivité migratoire et non à l'absorption des comportements de décohabitation.

Robert Granger (Insee)

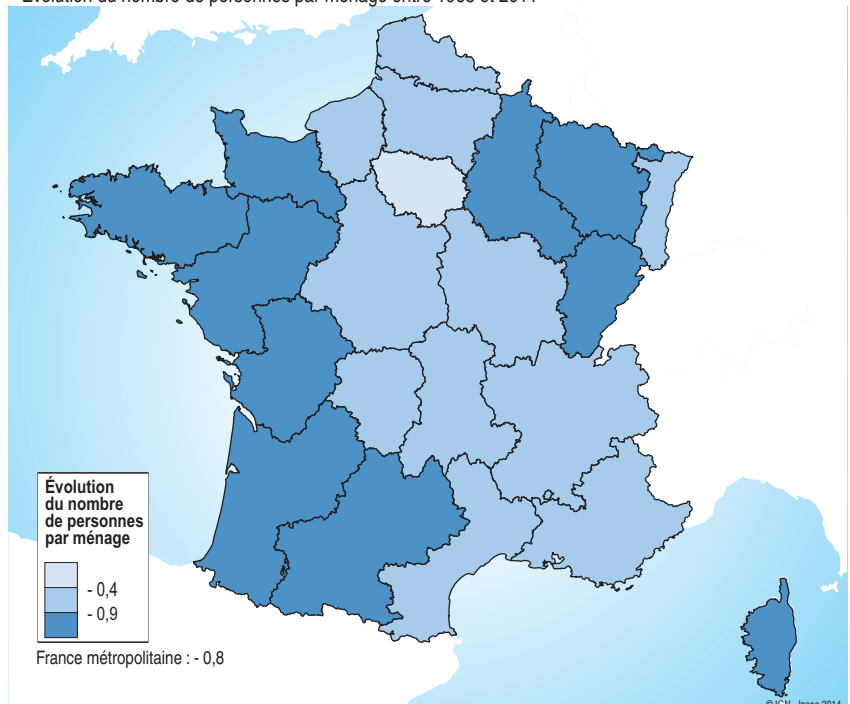
En 2011, la Bretagne compte 1 433 500 ménages ordinaires dans lesquels vivent plus de 3 133 000 personnes, soit 98 % de la population bretonne. Cette population se répartit essentiellement dans les pôles urbains (46 %) et les couronnes périurbaines (28 %) mais aussi dans les communes multipolarisées (20 %) et celles isolées hors influence des pôles (6 %).

La taille moyenne des ménages : une baisse plus sensible en Bretagne mais qui semble s'atténuer

La taille moyenne des ménages s'élève ainsi à 2,19 personnes en Bretagne, contre 3,16 en 1968. Depuis un demi-siècle, elle n'a cessé de diminuer. Dans un premier temps, cette baisse a été très rapide : 2,77 personnes en 1982 et 2,35 en 1999. Récemment, cette diminution semble marquer le pas (- 0,05 personne par ménage entre 2006 et 2011). En la matière, la Bretagne a enregistré une contraction plus rapide qu'au

1 Une forte baisse du nombre de personnes par ménage en Bretagne

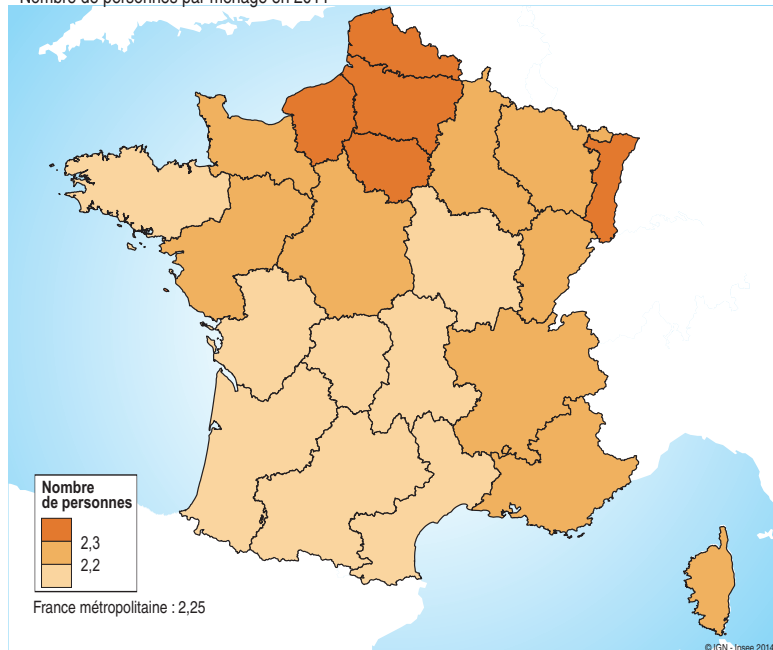
Évolution du nombre de personnes par ménage entre 1968 et 2011



Source : Insee, recensements de la population

2 Une taille moyenne des ménages bretons inférieure à la moyenne française

Nombre de personnes par ménage en 2011



Source : Insee, recensement de la population

niveau national (figure 1). En France métropolitaine, la taille moyenne des ménages est ainsi passée de 3,06 personnes en 1968, un niveau alors inférieur à celui de la Bretagne, à 2,25 en 2011, un niveau plus élevé. Actuellement, la taille moyenne des ménages bretons se situe à un niveau plutôt bas (figure 2), certes plus élevé que dans les régions du centre de la France (2,1 personnes en Auvergne et Limousin) mais éloigné de celles du nord (2,4 personnes en Picardie et Nord - Pas-de-Calais).

Cette dynamique de long terme résulte de mutations démographiques et sociales généralisées sur l'ensemble du territoire. Chez les jeunes adultes, avec la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, la période séparant le départ du

domicile parental de la mise en couple s'est allongée, occasionnant une part accrue de personnes seules parmi les jeunes ménages. Aux âges intermédiaires, l'accroissement des désunions a également joué dans ce sens, provoquant une hausse des personnes seules et des familles monoparentales. Enfin, aux âges plus élevés, le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie se sont aussi accompagnés d'une augmentation du nombre de personnes âgées vivant seules. En 2011, en France métropolitaine, un tiers des ménages ordinaires est composé de personnes seules et un autre tiers compte 2 personnes. La part des ménages occupés par 4 personnes ou plus est passée de 34 % en 1968 à 18 % actuellement.

Des mutations démographiques et sociales également perceptibles en Bretagne

En Bretagne, ces mutations s'observent également avec une forte acuité, y compris sur la période récente. De 2006 à 2011, le nombre de ménages d'une personne est passé de 467 300 à près de 517 000, soit une progression de 10,6 % (figure 3). Cette augmentation représente la moitié de la hausse totale du nombre de ménages sur la période. Les personnes seules occupent 36 % des résidences principales contre seulement 20 % en 1968. De même, les logements occupés par 2 personnes représentent un tiers des ménages. Au final, comme au niveau national, ce sont 7 résidences principales sur 10 qui sont occupées par au plus 2 personnes. Ainsi, les résidences principales occupées par au moins 3 personnes ne représentent plus que 30 % du total contre 53 % en 1968.

Comparée au niveau national, la diminution plus rapide de la taille des ménages bretons résulte en partie d'un vieillissement plus prononcé de la population. Entre 1968 et 2011, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus a été multiplié par 3,1 en Bretagne contre 2,5 en France métropolitaine.

Au sein de la région, tous les territoires n'ont pas connu des évolutions similaires (figure 4). En croisant les dynamiques de long terme et les évolutions récentes, quatre profils de territoires peuvent être mis en exergue.

Une contraction sensible et continue dans les pôles urbains

Dans les pôles urbains, et en particulier parmi les principaux, la baisse de la taille des ménages s'est avérée forte depuis un demi-siècle et se poursuit à un rythme légèrement plus élevé qu'en moyenne régionale (figure 5). Alors que la Bretagne a perdu un

3 Forte augmentation des ménages d'une seule personne en lien avec le vieillissement

Ménages bretons : évolutions de leur composition et de la répartition par âge de leurs habitants

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Composition des ménages							
Une personne	153 204	183 865	231 436	297 584	394 996	467 302	516 751
dont femme seule	112 076	132 690	159 624	192 036	238 849	277 085	295 458
dont homme seul	41 128	51 175	71 812	105 548	156 147	190 218	221 292
Couple sans enfant	173 772	207 720	244 440	288 604	357 016	410 684	436 223
Couple avec enfants	337 388	365 895	392 676	382 944	351 164	347 195	348 066
Famille monoparentale, parent femme	27 920	27 275	31 560	41 044	49 394	57 837	64 985
Famille monoparentale, parent homme	6 124	6 110	4 992	6 220	8 522	11 778	14 833
Autres	54 148	51 940	44 780	45 900	48 809	52 241	52 677
Nombre total de ménages	752 556	842 805	949 884	1 062 296	1 209 901	1 347 036	1 433 537
Répartition par âge des habitants des ménages							
0 à 20 ans	883 816	894 095	871 908	816 824	759 310	777 714	800 598
21 à 40 ans	556 400	622 660	723 004	785 976	775 610	757 357	743 035
41 à 60 ans	548 660	560 490	599 376	605 948	703 112	825 934	858 522
61 ans ou plus	386 804	439 500	439 348	524 672	604 969	651 234	731 212
Nombre total d'habitants des ménages	2 375 680	2 516 745	2 633 636	2 733 420	2 843 001	3 012 239	3 133 367

Source : Insee, recensements de la population

habitant par résidence principale depuis 1968, cette baisse s'élève à 1,1 dans les pôles urbains où la taille des ménages est passée de 3,12 personnes à 2,02 personnes. Sur la période récente 2006-2011, cette baisse ralentit mais reste supérieure à la moyenne régionale (- 0,06 personne par ménage). Dans ces pôles, la structure du parc de logements ainsi que le renchérissement de son coût ont contribué à l'installation des familles dans les couronnes périurbaines. Couplé à l'augmentation du nombre d'étudiants, ce phénomène a accentué la présence de ménages composés d'une seule personne, qu'elle soit jeune ou âgée. Au sein de ces pôles urbains, le nombre de personnes de 21 à 40 ans continue de diminuer (- 3,7 % entre 2006 et 2011).

Une décroissance modérée mais toujours à l'œuvre dans les couronnes périurbaines

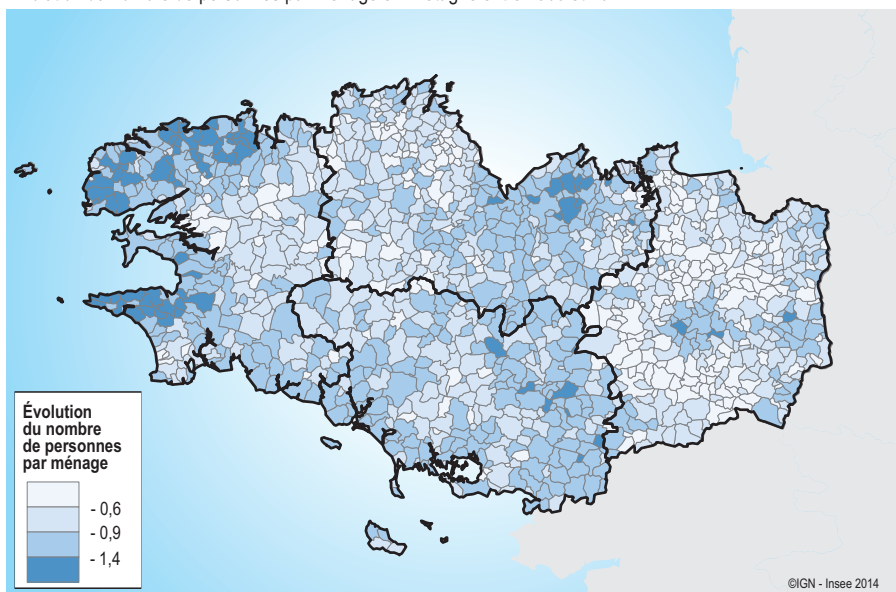
Dans les couronnes périurbaines, cette baisse a été moins importante, en raison notamment de l'installation de familles qui ont contribué à l'atténuer. Comptant 3,29 personnes en moyenne par résidence principale en 1968, ces espaces en abritent aujourd'hui 2,45. Sur la période récente la tendance à la baisse s'est poursuivie au même rythme que dans les pôles, les espaces périurbains étant également en proie au vieillissement. Le développement de la maison individuelle a connu un essor rapide au cours des précédentes décennies où de nombreux lotissements ont été construits. Habités à l'origine par des familles, ces espaces font aujourd'hui face au départ des enfants devenus adultes. Depuis 1968, le nombre de personnes âgées de 41 à 60 ans a ainsi été multiplié par 2,2 et par 3,5 pour les plus de 75 ans. Depuis 2006, les tranches les plus âgées continuent de connaître les plus fortes évolutions démographiques : + 18 % pour les plus de 60 ans contre + 7,7 % pour les moins de 20 ans.

Une diminution contenue pour les communes multipolarisées ?

Les communes multipolarisées ont connu une baisse assez conséquente de la taille moyenne des ménages (de 3,18 en 1968 à 2,33 habitants par résidence principale en 2011). Mais cette diminution est concentrée en début de période où ces espaces connaissaient une faible dynamique démographique découlant de l'exode rural. Depuis quelques années, ces territoires situés au carrefour des zones d'influence de plusieurs aires urbaines voient s'installer de jeunes ménages et des familles. La taille des ménages y a très faiblement baissé depuis 2006 (- 0,03 personne par ménage). Désormais moins enclins au vieillissement, ces territoires voient leur population des moins de 20 ans augmenter (+ 8,4 % en 5 ans) dans des

4 Une diminution de la taille des ménages plus accentuée dans les pôles urbains

Évolution du nombre de personnes par ménage en Bretagne entre 1968 et 2011



Source : Insee, recensements de la population

proportions comparables à celle des personnes âgées de 60 ans ou plus.

Une baisse moyenne mais enrayée sur la période récente pour les espaces hors influence des pôles

Cette décroissance semble également marquer le pas dans les communes isolées hors influence des pôles qui ont connu une dynamique comparable à la moyenne régionale entre 1968 et 2011 (- 1 personne par ménage entre 1968 et 2011). Sur cette période, la population est passée de 210 000 à 180 000 habitants tandis que le nombre de résidences principales progressait de 22 %. Désormais, seulement 5,6 % de la population bretonne vit dans ces territoires. La période récente a toutefois été marquée par un ralentissement de la baisse de la taille des ménages, passée de 2,17 personnes en 2006

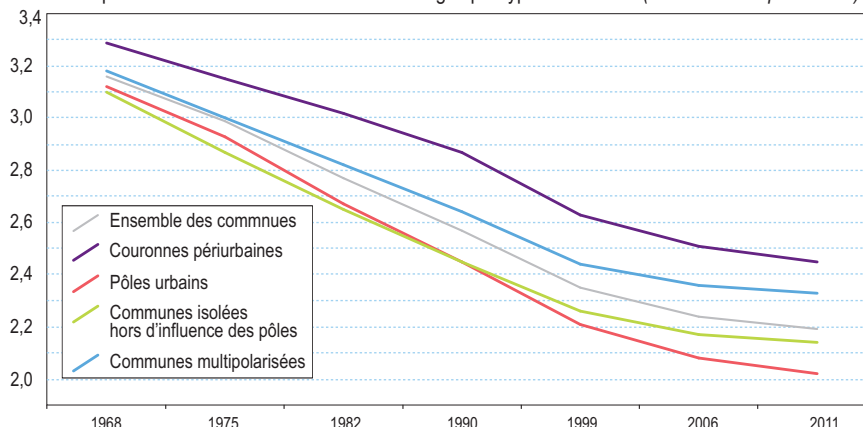
à 2,14 en 2011. Au sein de ces espaces déjà plus âgés qu'en moyenne, le vieillissement se poursuit à un rythme moindre qu'ailleurs, le nombre de personnes de 60 ans ou plus n'ayant augmenté que de 5,8 % entre 2006 et 2011.

Des logements de moins en moins peuplés mais de plus en plus grands

Quel que soit le type d'espace, le nombre de résidences principales a progressé plus que le nombre d'habitants. Ainsi au niveau régional, entre 1968 et 2011, leur nombre a presque doublé (+ 90 %), alors que la population augmentait de seulement 31 %. Dans les couronnes des grands pôles, les résidences principales ont vu leur nombre multiplié par 2,5 contre 1,8 pour la population des ménages ordinaires. Dans les grands pôles

5 Une baisse de la taille des ménages moins marquée dans les couronnes périurbaines

Évolution depuis un demi-siècle de la taille des ménages par type de territoire (en nombre de personnes)



Source : Insee, recensements de la population

urbains, le stock de résidences principales a doublé, alors que la population ne s'est accrue que de 30 %.

Le phénomène est moins marqué pour les communes multipolarisées des grandes aires urbaines : la population a augmenté de 30 % et le nombre de ménages de 73 %.

Depuis 2006, le phénomène se tasse mais la progression du nombre de résidences principales (+ 6 %) est toujours plus rapide que celle de la population (+ 4 %).

Alors que la taille des ménages se réduit, celle des logements augmente. Ainsi en 1999, 41 % des logements avaient au moins 5 pièces principales, contre 47 % en 2011, un chiffre qui a toutefois peu évolué depuis 2006 (46 %). Inversement, les logements avec peu de pièces (1 ou 2) représentaient 17 % des résidences principales en 1999 contre seulement 14 % en 2011.

Des disparités existent entre les départements. Ainsi, la moitié des résidences principales possède 5 pièces ou plus dans les Côtes-d'Armor et le Finistère contre seulement 42 % en Ille-et-Vilaine.

Des besoins en logements ne serait-ce que pour maintenir la population

La baisse de la taille des ménages entraîne mécaniquement des besoins de logements, ne serait-ce que pour maintenir la population. Ces besoins se révèlent variables dans

l'espace et dans le temps, à l'instar des dynamiques à l'œuvre dans la composition des ménages. Sur la période 1968-2011, près de 338 000 résidences principales supplémentaires se sont ainsi révélées nécessaires en Bretagne pour « absorber » la baisse de la taille des ménages. Cela représente environ la moitié de l'évolution des résidences principales entre ces deux dates, l'autre moitié étant imputable à la hausse de la population. Ces 338 000 résidences principales supplémentaires représentent également 45,2 % du parc des résidences principales de 1968, soit un rythme de progression annuelle de 0,9 %. C'est sur la période 1990-1999 que ce rythme s'est révélé le plus soutenu (+ 1 % par an). Entre ces deux dates, le nombre de résidences principales s'est accru de 146 000 unités en Bretagne. Parmi celles-ci, 100 000 sont imputables au mouvement de décohabitation, soit 12 500 par an. Compte tenu du ralentissement récent de cette dynamique, le rythme annuel de progression a chuté de moitié : + 0,45 % entre 2006 et 2011, soit l'équivalent de 6 000 résidences principales supplémentaires chaque année.

D'ici 10 ans, et en supposant que les tendances récentes se poursuivent, ce besoin pourrait baisser à 5 000 résidences principales par an. Il se concentrerait pour les deux tiers dans les grands pôles urbains

où la taille des ménages continue de diminuer et pour un quart dans les couronnes périurbaines. Ce besoin serait nettement moindre dans les communes hors influence des pôles et les espaces multipolarisés, la taille des ménages ayant moins baissé dernièrement.

Des besoins futurs plutôt liés à l'attractivité migratoire

Avec le ralentissement de la décohabitation, le besoin de résidences principales qui en découle pourrait donc se tasser dans les prochaines années. Les besoins de logements se concentreraient donc sur l'accueil des nouveaux arrivants. Si les tendances récentes se poursuivent, compte tenu de son attractivité migratoire, de sa fécondité, des gains d'espérance de vie projetés et de l'évolution de la taille des ménages, la population des ménages bretons pourrait augmenter de 21 % entre 2010 et 2040, alors que le nombre de ménages s'accroîtrait de 32 % à la même échéance. La région compterait alors 3,78 millions d'habitants vivant dans 1,88 million de résidences principales, soit près de 450 000 de plus qu'actuellement. La taille moyenne des ménages passerait de 2,2 en 2010 à 2,0 en 2040. ■

Définitions

Ménage : au sens du recensement de la population, un ménage désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Zonage en aire urbaine : depuis octobre 2011, le zonage en aires urbaines de 2010 permet d'obtenir une vision des aires d'influences des villes (au sens d'unités urbaines) sur le territoire.

Il partage le territoire en quatre grands types d'espaces : espace des grandes aires urbaines, espace des autres aires, autres communes multipolarisées et communes isolées, hors influence des pôles.

Dans les espaces des grandes aires urbaines et des autres aires, on distingue les pôles et les couronnes de ceux-ci.

Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois).

Couronne : recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Ce sont des communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

Communes multipolarisées : communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Communes isolées, hors influence des pôles : communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires et des petites aires et qui ne sont pas multipolarisées.

Insee Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :

Michel Guillemet

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :

Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ? / Julie Solard, Rosalinda Coppoletta; Insee, Drees. - Dans : *Économie et statistique* ; n° 469-470 (2014 ; juil.). - P. 61-84
- Le Bilan démographique 2013 en Bretagne/ Robert Granger; Insee Bretagne. - Dans : *Insee Analyses Bretagne* ; n° 2 (2014, juin). - 4 p.
- Le couple dans tous ses états : Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs... / Guillemette Buisson, Aude Lapinte. - Dans : *Insee première* ; n° 1435 (2013, fév.). - 4p.
- La demande potentielle de logement - L'impact du vieillissement de la population / Alain Jacquot. - Dans : *Insee première* ; n° 875 (2002, déc.). - 4p.

